



Compte-rendu AF-fcpe du Conseil du Second Degré (CSD) du 10 novembre 2011

Personnes présentes:

Représentants de l'administration: M. Philippe Dumas (gestionnaire comptable), M. Guillaume Jublot (CPE), M. Frédéric Marchand (Proviseur-Adjoint)

Représentants des personnels: Mme Muriel Garrigues (professeur de Français), M. Pascal Ritter (professeur de Philosophie), M. Jean-Kim Messin (professeur d'Histoire-Géographie), M. Tomala.

Représentants des élèves: M. Isaac Assi, M. Sébastien Decaix

Représentantes des parents d'élèves: Mmes Delphine Moreau (APE-Fapée) et Laurence Rigaudy (AF-fcpe)

Règlement intérieur du CSD

M. Marchand propose d'ajouter un alinéa sur les questions à déposer au moins 72 heures avant le CSD afin d'y apporter les meilleures réponses possibles.

Bilan de la réunion du CESC (Commission Education à la Santé et à la Citoyenneté) du 03 novembre 2011

- M. Jublot en rappelle le but (contribuer à l'éducation à la citoyenneté et définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention de conduites addictives) et fait un bilan de la réunion.
- L'appel aux intervenants locaux est compliqué car cela demande une traduction, ce qui est un obstacle non négligeable à la spontanéité de ce genre d'intervention auprès des élèves. Il peut donc être fait appel à des parents d'élèves qui ont des compétences dans ces domaines, ainsi qu'à des personnes de l'ambassade.
- Le compte-rendu de cette commission sera bientôt mis en ligne.

Projets pédagogiques

- Revue de la liste de toutes les sorties et voyages jusqu'en Mars 2012 (changement d'année budgétaire en Mars).
- M. Dumas rappelle le principe de la participation financière: l'établissement paye soit le déplacement, soit l'entrée dans les musées, théâtres, etc (le plus onéreux des deux). Votre représentante AF demande confirmation que, si une famille a des problèmes financiers, celle-ci peut demander de l'aide au lycée; M. Dumas confirme effectivement que c'est le rôle de la caisse de solidarité.

À noter:

- le voyage au ski, anciennement destiné aux 3ème, n'est pas possible à cause du stage en entreprise. Ce sont donc les 5ème qui partiront cette année.
- le tournoi sportif de Shanghai est annulé faute de participants.

Orientation

- M. Marchand remercie M. Ritter pour le travail accompli avec l'aide des professeurs principaux.
- Il rappelle l'objectif de l'AEFE: promouvoir les filières de l'enseignement français. M. Ritter confirme la nécessité de promouvoir les études en France mais aussi de présenter les études à l'étranger pour les élèves intéressés.
- Bilan du suivi individuel depuis le début de l'année: 49 ont été menés depuis la rentrée; 39 en terminale. 100% des élèves de terminale ont déjà fait leur choix de projet post bac et 70% ont déjà choisi l'établissement dans lequel ils veulent aller.

- Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, des ateliers sont mis en place:
 - Atelier connaissance de soi en 2de et 1ère
 - Atelier découverte des métiers en 2de
- Des présentations seront faites tout au long de l'année - voir le site internet, en bas de page <http://www.lfjtokyo.org/secondeaire/index.php?page=l-orientation>
- Une présentation a été effectuée par M. Truonc au sujet des Admissions Postbac (site internet APB).
 Votre représentante AF demande à ce qu'une nouvelle présentation soit faite, au moins, aux élèves de Terminale et à leurs parents, car la présentation de M. Truonc n'était pas très claire sur certains points, en particulier sur le choix des voeux (type et voie de formation) et sur les réponses aux propositions d'admission.
 M. Messin demande que les présentations de seconde, qui manquaient de clarté et qui contenaient quelques contradictions, soient également refaites.
 M. Ritter referra ces présentations ainsi que celles de 1^{ère} ES et L.
- M. Ritter relève que M. Truonc a fait remarquer que le lycée "en faisait trop" au niveau du suivi individualisé et émet des inquiétudes quant aux conséquences que peut avoir une telle remarque (il ne voudrait pas que cette APO – Action Pilote d'Orientation puisse servir de modèle à une révision du projet d'établissement) et que le service d'orientation n'est pas juste une distribution de documents.
 M. Marchand rassure l'assemblée en expliquant qu'il est hors de question d'arrêter le suivi individuel qui fonctionne si bien au LFJT.
- Le LFJT participera au Salon Etudiant de l'Université Meiji en mars 2012
- Des visites de représentants d'école (Mme Serra pour Sciences Po) ou d'anciens élèves du LFJT actuellement étudiant en France (EuroMed Marseille /concours CESAM) ont déjà été effectuées cette année.

Calendrier du baccalauréat

- Tous les documents distribués aux élèves seront très rapidement téléchargeables (certains le sont déjà) sur la page "examens" du site internet:
<http://www.lfjtokyo.org/secondeaire/index.php?page=examens-2>
- Inscription au baccalauréat: les fiches sont actuellement contrôlées par les parents
- Pour les épreuves anticipées du bac (en 1^{ère}): les fiches sont en cours de distribution
- Les conseils de classe du 1er trimestre auront lieu du 06 au 13 décembre 2011. M. Marchand insiste sur le rôle des délégués et en particulier sur le caractère général que doit revêtir la représentation des parents d'élèves et sur les remarques émises qui doivent venir de plusieurs parents.
- M. Dumas rappelle qu'il y a une baisse de 35% des frais d'inscription au bac qui s'appliquent dès 2012 grâce à la dématérialisation des copies.
 Mme Garrigues demande confirmation de la continuation de cette dématérialisation.
 M. Dumas confirme.
 Votre représentante AF demande si la localisation des épreuves du 2^{ème} groupe est déjà décidée. Une réunion sur l'organisation du bac est prévue très prochainement et l'endroit sera décidé à ce moment-là.

Questions APE

1. poids des cartables, casiers....risque d'aggravation à Takinogawa (oubli, retard, etc) y a t-il un moyen de minimiser ce risque ?

les casiers seront 2 fois plus grands à Takinogawa. Ils sont très utilisés par tous les groupes d'âge, y compris les 6^{ème}.

Un représentant d'élèves fait remarquer que les casiers devant les salles de classe sont gênants car cela fait du bruit quand les classes sont en contrôle à côté. M. Dumas répond, qu'à Takinogawa, pour le secondaire, les casiers seront placés différemment et cela ne sera donc plus un problème.

Systématiser les classeurs ou les cahiers de 40 pages ?

Il est très difficile de systématiser les classeurs car l'usage dépend des professeurs (pour certaines matières, le cahier est beaucoup plus pratique).

Proposition de faire des binômes pour apporter les livres ?

Ce n'est pas possible car cela pose de gros problèmes d'oubli.

Manuels électroniques ?

Les éditeurs ont fait des progrès mais c'est encore très cher. Cela devrait s'améliorer assez rapidement et dès que cela sera possible, le LFJT pourra s'en servir.

Livres laissés dans les armoires placées en classe ?

M. Messin fait remarquer que cela n'est pas possible car les salles de classe servent à plusieurs professeurs, plusieurs matières.

2. La section anglaise du primaire arrive bientôt au collège: quel est son devenir?

c'est un des grands projets de cette année de définir ce que le LFJT va faire "pour garder une cohérence sur ce projet". Les bilingues sont actuellement en CM1. Il faut donc trouver une solution pour la rentrée 2013.

Votre représentante AF propose la mise en place de sections bilingues, sur l'exemple de Singapour qui fonctionne très bien.

M. Marchand répond que les effectifs sont différents et qu'il y aurait un problème de recrutement de professeurs capables d'enseigner en anglais.

3. Est-il possible de proposer le "Certificate of Cambridge" en périscolaire ?

M. Marchand explique que ce n'est pas possible (pour le TOEFL non plus) car il n'y a personne pour encadrer la formation.

4. Orientation post-bac: recul du nombre de bacheliers allant en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

M. Marchand explique que le travail du PRIO (Professeur Responsable de l'Information sur l'Orientation - M. Ritter) permet de faire émerger des projets différents des classes prépas et donc tous les élèves ne vont pas en prépas. Il y a eu moins de demandes.

M. Ritter explique aussi qu'il y a beaucoup d'abandon en classes prépas, très difficiles. Il donne des conseils adaptés à chaque élève.

Votre représentante AF fait remarquer que pour les prépas des écoles de commerce, il y avait une demande mais les appréciations mentionnées sur les bulletins trimestriels ont empêché beaucoup d'élèves d'y aller.

questions AF

1. Pour les élèves qui le souhaitent, afin de renforcer la préparation de l'OIB Japonais et de donner aux élèves les moyens de préparer convenablement cette mention au sein du Lycée, serait -il envisageable de renforcer l'enseignement de LV1bis au détriment d'une LV2 dès le collège ? Pour les élèves qui le souhaitent, serait-il possible d'exempter les élèves qui sont en LV1bis Japonais de LV2 ?

Il n'est pas possible d'exempter un élève de LV2 d'après les textes.

Votre représentante AF explique que l'AF ne veut pas "annuler" complètement la LV2 mais qu'elle propose que les LV1 bis fassent du japonais en LV2.

M. Marchand a donc résumé notre demande ainsi: "en fait, vous voulez qu'on ouvre une LV2 japonais ?" Ce serait envisageable.

M. Ritter fait remarquer qu'il faut faire bien attention pour les enfants qui rentreront en France car premièrement, le japonais n'est plus enseigné au CNED et deuxièmement, certaines prépas demandent une LV2 "classique" (allemand ou espagnol).

Votre représentante AF a bien précisé la phrase "pour les élèves qui le souhaitent" et expliqué que cette demande s'appliquait essentiellement à des enfants franco-japonais envisageant de rester au Japon pour leurs études post-bac.

Autre précision de M. Marchand: il est possible pour les élèves en OIB, sous certaines conditions et après discussion entre l'élève, les parents, l'administration et les professeurs, d'arrêter la LV3.

2. Pourrait-on connaître le nombre d'élèves actuellement en LV1bis en 6^e, 5^e, 4^e et 3^e ? Et pourrait-on connaître le parcours passé (groupe de japonais en 6^e, 5^e, 4^e) des élèves de 3^e actuellement en classe de japonais "LV1bis" et "avancé" en japonais ? Ceci afin d'essayer d'appréhender le parcours d'une cohorte d'élèves classés "japonophones" à leur entrée en 6^e.

M. Marchand explique que ceci est discuté en conseil pédagogique.

Il y a une diminution des effectifs, non dramatiques entre la 6^e et la 3^e qui peut être liée aussi à la diminution d'effectif global dans les "grandes" classes.

Votre représentante AF a émis des craintes quant à un "rétrogradage" un peu trop important d'élèves de LV1bis vers le niveau "avancé" et que cela puisse être préjudiciable à l'OIB.

3. Qui est le coordonateur du japonais ?

M. Asakura

4. Il y aurait un problème de déséquilibre du nombre d'élèves franco-japonais dans certaines classes, en particulier en 4^{ème}... A quoi est-ce dû ? Y a t-il un moyen d'y remédier l'année prochaine ?

C'est dû au hasard du regroupement en section européenne et des options.

Mme Garrigues a confirmé qu'il faudrait faire un effort pour que le brassage culturel se fasse mieux. M. Marchand a promis qu'il y aurait un effort fait l'année prochaine.

Un représentant des élèves en a profité pour parler de l'hétérogénéité des groupes de niveau en anglais dans les groupes standard/intermédiaire de 1^{ère} et Terminale: les élèves niveau intermédiaire ont tendance à s'ennuyer et les élèves de niveau standard du mal à suivre.

M. Marchand explique que le nombre d'élèves en 1^{ère} et Terminale n'est pas suffisant pour avoir des groupes de niveau différent (il y aurait 5 élèves par niveau).

5. Y aura-t-il un Carrefour des Métiers cette année ?

Oui. Une réunion est prévue très rapidement pour décider de son organisation.
Ce sera en Janvier 2012.

6. Ainsi que discuté l'année dernière au CSD, est-il prévu de mettre en place le webclasseur cette année ?

La demande a été faite à l'AEFE. Ce sera mis en place cette année ou l'année prochaine.
Une formation est nécessaire.

7. Serait-il possible de créer, au bénéfice des collégiens et des lycéens, l'équivalent "d'études encadrées", un peu comme cela a existé dans le passé (en plus de l'Aide Individualisée, très utile, par ailleurs, mais très ciblée et délivrée "au compte-goutte") ?

Une partie des élèves qui gagneraient beaucoup à un suivi régulier en dehors des cours assuré par des professionnels (ne serait-ce que de l'encadrement actif pour les devoirs) n'a en effet financièrement pas accès à l'offre de cours particuliers existant par ailleurs. Contrairement à l'Aide Individualisée, ces "études encadrées" pourraient être payantes, incluses dans le cadre des activités périscolaires.

Ce n'est pas prévu par les textes.

Votre représentante AF a proposé de l'instaurer en activité périscolaire.

Mais cela pose des problèmes:

- d'horaires: beaucoup de cours finissent à 18h et le mercredi après midi doit être utilisé

- à autre chose
- les professeurs ne sont pas forcément disponibles
 - M. Messin a confirmé que ce n'était pas facile pour un professeur de faire un suivi d'élève sur d'autres matières que la sienne et que cela demandait beaucoup de travail
 - M. Marchand en avait mis en place dans son collège et cela ne fonctionnait pas car les élèves n'étaient pas motivés

Un représentant des élèves a alors proposé la mise en place d'un tutorat d'élèves à élèves.

M. Jublot a confirmé que cela existait dans le passé et que cela fonctionnait bien.

M. Marchand pense qu'il peut y avoir des difficultés pour les grands à gérer les petits mais que c'est envisageable. A suivre, donc.

8. Quand les réunions d'information auront-elles lieu au sujet des stages de 3^e et de 2^{de} ?

Les courriers vont être envoyés courant décembre.

9. Serait-il possible d'avancer les réunions parents-professeurs du 1^{er} trimestre ?

Ces réunions sont prévues après les conseils de classe, ce qui laisse le temps aux professeurs de bien connaître les élèves.

Les parents ne doivent pas hésiter à prendre RV avec les professeurs avant qu'ils en ressentent le besoin.

Mme Garrigue mentionne que les professeurs appellent les parents quand il y a de grosses difficultés chez un élève de toute façon.

10. L'annuaire des anciens élèves fonctionne-t-il ? Comment cela se présente t-il ?

Le lancement sera fait cette année.

D'anciens élèves viennent déjà présenter leur cursus.

11. Où en est l' inspection d'un professeur du LFJT?

M. Marchand a répondu que cette question n'était pas du ressort des instances. C'est du ressort de l'inspecteur pédagogique régional.